

## 4 Économie

## Dette

## L'État honore ses engagements

Maxime-Serge  
MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**D'APRÈS** le rapport d'exécution budgétaire du deuxième trimestre 2019 publié par le ministère de l'Économie, les règlements intervenus sur le poste des charges de la dette s'élevaient globalement à 107 milliards de francs, contre une prévision annuelle de 255,6 milliards. Selon le ministère de l'Économie, les dépenses de l'État consacrées au paiement des intérêts de sa dette au premier semestre sont supérieures

à celles exécutées à fin juin 2018. Elles s'étaient chiffrées à 89 milliards de francs. Dans le détail, ces

Le Siège du ministère  
du Budget et des  
Comptes publics.

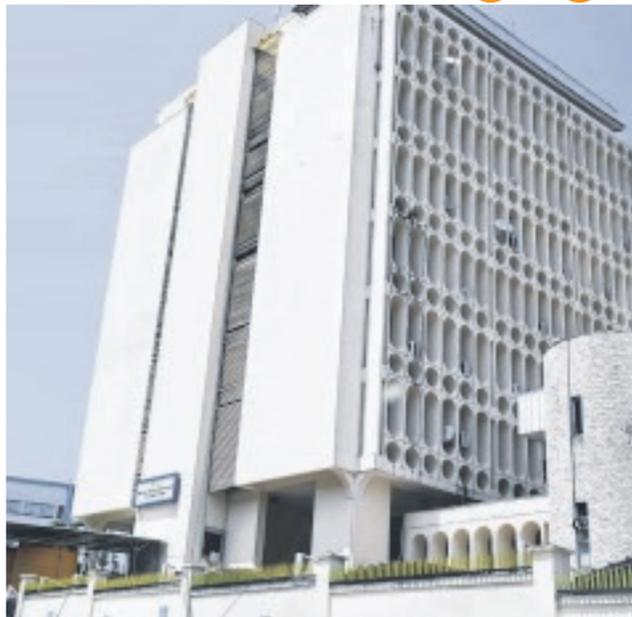


Photo : Aristide Moussavou/L'Union

règlements sont composés de 68,6 milliards d'intérêts sur la dette extérieure et de 38,5 milliards d'intérêts sur la dette intérieure. Les intérêts sur la dette extérieure se déclinent en 8,9 milliards sur la dette bilatérale; 11,9 milliards sur la dette multilatérale; 5,7 milliards sur les intérêts banques commerciales et 42,1 milliards sur les intérêts marchés financiers.

Les intérêts sur la dette intérieure se répartissent entre ceux sur la dette intérieure conventionnée en gestion au guichet de la direction générale de la dette (29,2 milliards FCFA)

et ceux liés à la gestion de la trésorerie de l'État (9,2 milliards de francs). Les intérêts sur la dette intérieure conventionnée comprennent: 14,3 milliards FCFA au titre des intérêts banques intérieures courants; 5,1 milliards en ce qui concerne les moratoires et 9,8 milliards de francs sur les marchés financiers.

Enfin, les charges de trésorerie de l'État se répartissent en 2,8 milliards francs de facilités de caisse; 5,5 milliards sur les intérêts bons du trésor assimilables (BTA) et 0,8 milliard de francs sur les autres frais bancaires.

## Lutte contre la cybercriminalité

## Comment autonomiser la protection informatique des entreprises ?

Georges-Maixent  
NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

**DES** professionnels de l'informatique et de la sécurité numérique séjournent à Libreville depuis la semaine dernière afin de mener une campagne de sensibilisation et d'information aux dangers qui guettent les systèmes d'information des entreprises. Ces experts en sécurité cybernétique travaillent pour l'entreprise russe Kaspersky. Notamment sur les grandes campagnes de cybercriminalité au monde. Leur rôle est de détecter et de combattre continuellement les cybermenaces les plus avancées. Jeudi dernier, à l'hôtel Radisson, ils ont animé une rencontre en collaboration avec BS Gabon. Selon eux, les plus grandes attaques



Saber Ben Dhiab, directeur général adjoint de BS Gabon.

touchent des institutions financières, gouvernementales, énergétiques, etc. Il s'agit particulièrement d'espionnage, de sabotages et de vols. Plusieurs entreprises sont bien équipées en matériels de dernière technologie mais souvent ces outils ne sont pas maîtrisés, ce qui expose les sociétés aux dangers de la

piraterie cybernétique. "La sécurité, ce n'est pas seulement utiliser des applications de sécurité, c'est aussi comprendre ce qui est en train de se passer quand il y a une perturbation sur le parc. Il ne suffit pas de savoir utiliser les outils existants, il faut parfois faire appel à d'autres ressources...", a indiqué



Les responsables de sécurité-réseau suivant les explications sur les systèmes de défense contre la cybermenace.

Selim Doucene, expert en cybercriminalité. Pour lui, il est préférable qu'une entreprise soit autonome en matière de protection. À cet effet, plusieurs solutions permettent de répondre aux incidents en dressant un diagnostic complet qui permet non seulement d'éliminer la menace, mais aussi de se

prémunir contre d'éventuelles attaques. La moindre négligence peut s'avérer fatale, même pour les grandes entreprises: "Il faut vraiment savoir choisir la bonne solution; une solution qui ne cesse d'évoluer par rapport à ce type de menace mais aussi qui sait répondre à vos besoins parfaitement

au sein de vos entreprises", a conseillé Saber Ben Dhiab, directeur général adjoint de BS Gabon, en s'adressant aux représentants des entreprises. Pour protéger les ordinateurs, ils proposent une gamme complète garantissant une protection solide des données.

## Sunu Ibekelia Obsèques

## Une assurance pour préfinancer à moindre coût ses funérailles

AEE  
Libreville/Gabon

**LE** directeur général de Sunu Assurances Vie Gabon, Jean Constant Assi a présenté, vendredi dernier, à Libreville, lors d'une conférence de presse, "Ibekelia Obsèques". Il s'agit d'un nouveau produit innovant d'assurance vie permettant aux potentiels souscripteurs de préfinancer leurs funérailles à moindre coût pour une durée de 5 ans.

Le produit "Ibekelia", qui signifie "l'espérance" en langue Omyéné, prend en compte les souscripteurs

âgés entre 40 et 65 ans. La prime (cotisation) men-

Jean Constant Assi, le  
DG de Sunu, lors de la  
présentation de Ibekelia  
obsèques»



Photo : Abel Eyeghe

suelle est de 9 500 francs. Elle est également payable trimestriellement ou annuellement jusqu'à échéance de 5 ans, durée requise, a expliqué le DG. Ce dernier a ajouté que le contrat offre également la possibilité aux souscripteurs plus ou moins nantis de s'acquitter de leur prime unique, selon la formule choisie.

"En cas de décès, les capitaux garantis de Ibekelia obsèques sont de l'ordre de 1 000 000 de FCFA, 3 000 000 FCFA et 5 000 FCFA soumis au choix. Une fois que le souscripteur a payé par exemple sa prime unique de 585 404 FCFA pour le capital de

1 000 000 francs, il est automatiquement pris en compte pour toute sa vie", a souligné Jean Constant Assi. Avant de préciser: "Ce produit a pour objectif de résoudre les questions financières liées à la perte d'un être cher. Autrement dit, que les familles endeuillées soient soutenues moralement et psychologiquement par un proche et qu'elles laissent Sunu Assurances prendre en charge les frais y relatifs. Le contrat Ibekelia Obsèques prévoit le versement en 5 jours du capital en cas de décès et cela quel que soit l'âge de l'assuré à la date du décès (41 ans, 68 ans ou même 103 ans)".